



Licenciement économique réaffectation de mon poste

Par **kaprice**, le **13/02/2012** à **15:33**

Bonjour,
Bonjour,

Mon employeur engage une procédure de licenciement économique, nous sommes 7 dans ce meme cas.

En ce qui concerne mon poste c'est un poste que j'ai créé il y a quasi 1 an. J'ai donc mis en place les process seule et ceux ci avaient été approuvé par ma direction. Aujourd'hui mon poste se retrouve supprimé car ils estiment que mon poste est "du luxe" pour l'entreprise. J'apprends aujourd'hui que mon poste va être réaffecté à deux autres personnes.

Quels sont mes droits dans ce cas? Sachant que j'ai travaillé d'arrache pied pour créer ce poste, peut on réaffecter ce poste à une autre personne?

Merci d'avance.

Par **pat76**, le **14/02/2012** à **17:04**

Bonjour

Votre employeur ne peut pas vous licencier économiquement pour suppression de votre poste si il le maintient et y affecte une autre personne.

Vous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?

Vous avez avisé l'inspection du travail de la situation?